

FORMULAIRE DE DECLARATION DU RISQUE

ASSURANCE MULTIRISQUE PROFESSIONNELS

LE PRESENT FORMULAIRE DOIT ETRE SOIGNEUSEMENT REMPLI ET SIGNE PAR L'ASSURE. LES DECLARATIONS QUI Y SONT CONSIGNEES SERVIRONT DE BASE, A LA PRESENTATION DE L'OFFRE.

▪ Souscripteur :

▪ Adresse :

▪ Situation du risque :

▪ Activité exacte :

▪ A quel titre entendez-vous contracter l'assurance ?

Propriétaire

Copropriétaire

Locataire

Colocataire

▪ Capital immobilier _____ DT

▪ Capital mobilier (professionnel, agencement, climatisation, décoration...) _____ DT

▪ Capital informatique et électronique _____ DT

⁽¹⁾ On entend par superficie développée, les superficies additionnées du rez-de-chaussée et de chaque étage, ainsi que la moitié de la

surface réelle des caves, greniers et sous-sols.

⁽²⁾ Prévisionnel

▪ Recours des voisins et des tiers _____ DT

▪ Risques spéciaux et catastrophes naturelles Oui ; Non

▪ Marchandises _____ DT

Description de la marchandise _____

▪ Superficie totale _____ m²

▪ Superficie développée⁽¹⁾ _____ m²

▪ Année de construction _____

▪ Nombre d'escaliers _____

▪ Nombre d'étages _____

▪ Nombre d'ascenseurs _____

▪ Parking - en sous-sol _____ Oui ; Non

- rez-de-chaussée _____ Oui ; Non

▪ Locaux contigus à l'administration : Magasin de vente ; Immeuble ...

GARANTIES DE BASE

▪ Incendie-explosions

▪ Vol (capital à assurer au 1^{er} risque)

▪ Dégâts des eaux (capital à assurer) _____

▪ Responsabilité civile exploitation : _____ Nombre de personnes

_____ Masse salariale annuelle⁽²⁾ (en DT)

⁽¹⁾ On entend par superficie développée, les superficies additionnées du rez-de-chaussée et de chaque étage, ainsi que la moitié de la

surface réelle des caves, greniers et sous-sols.

⁽²⁾ Prévisionnel

Chiffre d'affaires annuel⁽²⁾ (en DT)

GARANTIES COMPLEMENTAIRES

▪ Bris de glaces (capital à assurer) : Avec protection

Sans protection

▪ S'il s'agit d'une industrie, le préciser : _____

▪ Assistance juridique _____

▪ Dommages électriques (capital à assurer) : _____

(de 1 000 DT à 10 000 DT)

Fait à

, le

Signature et cachet

⁽¹⁾ On entend par superficie développée, les superficies additionnées du rez-de-chaussée et de chaque étage, ainsi que la moitié de la

surface réelle des caves, greniers et sous-sols.

⁽²⁾ Prévisionnel